

Epreuve de Français B

Durée 4 h

Si, au cours de l'épreuve, un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, d'une part il le signale au chef de salle, d'autre part il le signale sur sa copie et poursuit sa composition en indiquant les raisons des initiatives qu'il est amené à prendre.

Pour cette épreuve, l'usage des machines (calculatrices, traductrices,...) et de dictionnaires est interdit.

De la parole à l'écriture

Nous parlons, on nous enregistre, des secrétaires diligentes écoutent nos propos, les épurent, les transcrivent, les ponctuent, en tirent un premier script que l'on nous soumet pour que nous le nettoiyions de nouveau avant de le livrer à la publication, au livre, à l'éternité. N'est-ce pas la « toilette du mort » que nous venons de suivre? Notre parole, nous l'embaumons, telle une momie, pour la faire éternelle. Car il faut bien durer un peu plus que sa voix; il faut bien, par la comédie de l'écriture, s'inscrire quelque part.

Cette inscription, comment la payons-nous? Qu'est-ce que nous lâchons? Qu'est-ce que nous gagnons?

Voici d'abord, en gros, ce qui tombe dans la trappe de la scription (préférons ce mot, si pédant soit-il, à celui d'écriture : l'écriture¹ n'est pas forcément le mode d'existence de ce qui est écrit). En premier lieu, nous perdons, c'est évident, une innocence; non pas que la parole soit d'elle-même fraîche, naturelle, spontanée, véridique, expressive d'une sorte d'intériorité pure; bien au contraire, notre parole (surtout en public est immédiatement théâtrale, elle emprunte ses tours (au sens ludique du terme) à tout un ensemble de codes culturels et oratoires : la parole est toujours tactique, mais en passant à l'écrit, c'est l'innocence même de cette tactique, perceptible à qui sait écouter, comme d'autres savent lire, que nous gommons; l'innocence est toujours exposée ; en réécrivant ce que nous avons dit, nous nous protégeons, nous nous surveillons, nous censurons, nous barrons nos bêtises, nos suffisances (ou nos insuffisances), nos flottements, nos ignorances, nos complaisances, parfois même nos pannes (pourquoi, en parlant, n'aurions-nous pas le droit, sur tel ou tel point avancé par notre partenaire, de rester sec), bref, toute la moire² de notre imaginaire, le jeu personnel de notre moi; la parole est dangereuse parce qu'elle est immédiate et ne se reprend pas (sauf à se supplémenter d'une reprise explicite); la scription, elle, a du temps devant elle; elle a ce temps même qui est nécessaire pour pouvoir tourner sept fois sa langue dans sa bouche (jamais conseil proverbial n'a été plus illusoire); en écrivant ce que nous avons dit, nous perdons (ou nous gardons) tout ce qui sépare l'hystérie de la paranoïa.

Autre perte : la rigueur de nos transitions. Souvent, nous « filons » notre discours à bas prix. Ce « filé », ce *flumen orationis*³ dont Flaubert avait le dégoût, c'est la consistance de notre parole, la loi qu'elle se crée à elle-même : lorsque nous parlons, lorsque nous « exposons » notre pensée au fur et à mesure que le langage lui vient, nous croyons bon d'exprimer à haute voix les inflexions de notre recherche; parce que nous luttons à ciel ouvert avec la langue, nous nous assurons que notre discours « prend », « consiste », que chaque état de ce discours tient sa légitimité de l'état antérieur; en un mot, nous voulons une naissance droite et nous affichons les

signes de cette filiation régulière; de là, dans notre parole publique, tant de *mais* et de *donc*, tant de reprises ou de dénégations explicites. Ce n'est pas que ces petits mots aient une grande valeur logique, ce sont, si l'on veut, des *explétifs* de la pensée. L'écriture, souvent, en fait l'économie; elle ose l'asyndète⁴, cette figure coupante qui serait insupportable à la voix, autant qu'une castration.

Cela rejoint une dernière perte, infligée à la parole par sa transcription : celle de toutes ces bribes de langage (du type « n'est-ce *pas* ? ») que le linguiste rattacherait sans doute à l'une des grandes fonctions du langage, la fonction *phatique* ou d'interpellation; lorsque nous parlons, nous voulons que notre interlocuteur nous écoute; nous réveillons alors son attention par des interpellations vides de sens (du type : « allô, allô, vous m'entendez bien ? »); très modestes, ces mots, ces expressions ont pourtant quelque chose de discrètement dramatique : ce sont des appels, des modulations – dirais-je, pensant aux oiseaux : des chants? - à travers lesquels un corps cherche un autre corps. C'est ce chant gauche, plat, ridicule, lorsqu'il est écrit, qui s'éteint dans notre écriture.

On le comprend par ces quelques observations, ce qui se perd dans la transcription, c'est tout simplement le corps - du moins ce corps extérieur (contingent) qui, en situation de dialogue, lance vers un autre corps, tout aussi fragile (ou affolé) que lui, des messages intellectuellement vides, dont la seule fonction est en quelque sorte *d'accrocher* l'autre (voire au sens prostititif du terme) et de le maintenir dans son état de partenaire.

Transcrite, la parole change évidemment de destinataire, et par là même de sujet, car il n'est pas de sujet sans Autre. Le corps, quoique toujours présent (pas de langage sans corps), cesse de coïncider avec la personne, ou, pour mieux dire encore : la personnalité. L'imaginaire du parleur change d'espace : il ne s'agit plus de demande, d'appel, il ne s'agit plus d'un jeu de contacts; il s'agit d'installer, de représenter un discontinu articulé, c'est-à-dire, en fait, une argumentation. Ce nouveau projet (on grossit ici volontairement les oppositions) se lit très bien dans les simples accidents que la transcription ajoute (parce qu'elle en a physiquement les moyens) à la parole (après lui avoir ôté toutes les « scories » que l'on a dites) : tout d'abord, bien souvent, de véritables pivots logiques; il ne s'agit plus de ces menues liaisons (*mais*, *donc*) dont la parole use pour colmater ses silences; il s'agit de rapports syntaxiques pleins de véritables sémantèmes logiques (du type : *bien que*, *de telle sorte que*); autrement dit, ce que la transcription permet et exploite est une chose à quoi répugne le langage parlé et qui est ce qu'on appelle en grammaire la *subordination* : la phrase devient hiérarchique, on développe en elle, comme dans une mise en scène classique, la différence des rôles et des plans; en se socialisant (puisqu'il passe à un public plus large et moins connu), le message retrouve une structure d'ordre; des « idées », entités à peine cernables dans l'interlocution, où elles sont sans cesse débordées par le corps, sont mises ici en avant, là en retrait, là encore en contraste; ce nouvel ordre -même si l'émergence en est subtile - est servi par deux artifices typographiques, qui s'ajoutent ainsi aux « gains » de l'écriture : la parenthèse, qui n'existe pas dans la parole et qui

Tournez la page S.V.P.

permet de signaler avec clarté la nature secondaire ou digressive d'une idée, et la ponctuation, qui, on le sait, divise le sens (et non la forme, le son).

Il se manifeste ainsi dans l'écrit un nouvel imaginaire, qui est celui de la « pensée ». Partout où il y a concurrence de la parole et de l'écrit, écrire veut dire d'une certaine manière : *je pense mieux*, plus fermement; je pense moins pour vous, je pense davantage pour la « vérité ». Sans doute, l'Autre est toujours là, sous la figure anonyme du lecteur; aussi la « pensée » mise en scène à travers les conditions du script (si discrètes, si apparemment insignifiantes soient-elles) reste-t-elle tributaire de l'image de moi que je veux donner au public, plus que d'une filière inflexible de données et d'arguments, il s'agit d'un espace tactique de propositions, c'est-à-dire, en fin de compte, de *positions*. Dans le débat d'idées, très développé aujourd'hui grâce aux moyens de la communication de masse, chaque sujet est amené à se situer, à se marquer, à se poser intellectuellement, ce qui veut dire : politiquement. C'est là sans doute la fonction actuelle du « dialogue » public; contrairement à ce qui se passe dans d'autres assemblées (la judiciaire ou la scientifique, par exemple), la persuasion, l'arrachement d'une conviction n'est plus l'enjeu véritable de ces nouveaux protocoles d'échange : il s'agit plutôt de présenter au public, puis au lecteur, une sorte de théâtre des emplois intellectuels, une mise en scène des idées (cette référence au spectacle n'entame en rien la sincérité ou l'objectivité des propos échangés, leur intérêt didactique ou analytique).

Telle est, me semble-t-il, la fonction sociale de ces *Dialogues* : tous ensemble, ils forment une communication au second degré, une « représentation », le glissement spectaculaire de deux imaginaires : celui du corps et celui de la pensée.

Reste possible, bien sûr, une troisième pratique de langage, absente par statut de ces *Dialogues* : l'écriture, proprement dite, celle qui produit des textes. L'écriture n'est pas la parole, et cette séparation a reçu ces dernières années une consécration théorique; mais elle n'est pas non plus l'écrit, la transcription; écrire n'est pas transcrire. Dans l'écriture, ce qui est *trop* présent dans la parole (d'une façon hystérique) et *trop* absent de la transcription (d'une façon castratrice), à savoir le corps, revient, mais selon une voie indirecte, mesurée, et pour tout dire *juste*, musicale, par la jouissance, et non par l'imaginaire (l'image). C'est au fond ce voyage du corps (du sujet) à travers le langage, que nos trois pratiques (parole, écrit, écriture) modulent, chacune à sa façon : voyage difficile, retors, varié, auquel le développement de la radiodiffusion, c'est-à-dire d'une parole à la fois originelle et transcribable, éphémère et mémorable, donne aujourd'hui un intérêt saisissant. Je suis persuadé que les *Dialogues* ici transcrits ne valent pas seulement par la masse des informations, des analyses, des idées et des contestations qui s'y déploient en couvrant le champ très vaste de l'actualité intellectuelle et scientifique; ils ont aussi, tels qu'on va les lire, la valeur d'une expérience différentielle des langages : la parole, l'écrit et l'écriture engagent chaque fois un sujet séparé, et le lecteur, l'auditeur doivent suivre ce sujet divisé, différent selon qu'il parle, transcrit ou énonce.

- 1- Barthes a travaillé sur cette notion en cherchant à dépasser l'opposition de ses deux sens usuels : forme de la langue (écrit / oral) et style.
- 2- Etoffe à reflets
- 3- en latin : flux du discours
- 4- Absence de liaison grammaticale entre plusieurs termes ou plusieurs phrases

Roland BARTHES « De la parole à l'écriture »

La Quinzaine littéraire, 1- 15 mars 1974, in *Le Grain de la voix : entretiens 1962-1980*, Editions du Seuil, 1981.

Questions :

1 - Vous résumerez ce texte en 200 mots avec une marge de 10%. (8 points)

2 - Dissertation

Roland Barthes déclare que « la parole est toujours tactique ». Ce point de vue vous semble-t-il illustré dans les œuvres au programme. (12 points)